

**Colloque international**  
24-26 mai 2016 à Tours (France)

**Services écosystémiques :  
Apports et pertinence dans les milieux urbains**

**Appel à communications**

La Commission européenne a lancé un programme visant à évaluer les écosystèmes et leurs services (Mapping and Assessment of Ecosystems and their Services) ; son application à l'échelle de la France est le programme EFESE (Evaluation Française des Ecosystèmes et Services Ecosystémiques), pilotée par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Dans ce cadre, des groupes de travail ont été mis en place dès 2013 ; l'objectif est d'identifier et d'évaluer les services offerts par chaque écosystème, y compris en milieux urbains.

Evoquée pour la première fois en filigrane dans le rapport du MIT de 1970, la notion de services écosystémiques a été popularisée par le Millenium Ecosystem Assessment (MEA, 2005), sous l'impulsion de Kofi Annan en 2000. Ainsi, de même que la notion de « développement durable », nombreux sont les chercheurs qui s'en réclament désormais ; la notion est devenue à la mode. Quatre grandes catégories ont été identifiées dans le MEA (2005) :

- les services de fourniture qui incluent les biens utilisables par l'homme (nourriture, matériaux de construction...)
- les services de régulation qui contribuent à l'assurance d'un environnement agréable (cycle de l'eau, renouvellement de l'air...)
- les services culturels qui concernent tous les bienfaits non matériels fournis par les écosystèmes (aménités, loisirs...)
- les services de support qui permettent aux trois précédents de se maintenir (diversité génétique, habitats pour les espèces...)

Ces catégories peuvent être étudiées en milieux non-urbains ou urbains. Pour autant, les recherches sur les services culturels en ville sont plus déficitaires (Konijnendijk *et al.*, 2013) et de nombreuses questions restent donc posées.

Quels services les écosystèmes urbains offrent-ils, au regard de la typologie établie par le MEA ? Comment les identifier ? les évaluer ? sur quels critères ? Ceux-ci sont-ils satisfaisants ?

Quelle est la pertinence de la notion de services écosystémiques, notamment de services culturels ? Quels sont ses apports ? Pourquoi l'appliquer aux espaces verts urbains ?

Pour qui et pourquoi évaluer les services écosystémiques rendus par la nature en ville ? Comment les décideurs peuvent-ils s'approprier cette notion ? L'évaluation de ces services peut-elle permettre aux populations et aux municipalités d'appréhender les

avantages/inconvénients de la nature en ville ? Quel intérêt a cette notion pour l'aménagement en milieu urbain ? Peut-elle favoriser d'autres formes d'aménagement ? Quelles en sont les implications dans les domaines économiques et juridiques ?

Comment sont abordés les services écosystémiques dans la recherche ? Quelles disciplines s'en emparent ? Est-il envisageable d'étudier les services écosystémiques culturels sans prendre en compte les trois autres services de la typologie proposée par le MAE (2005) ? Autrement dit peut-on identifier et évaluer les premiers sans intégrer les trois autres ? Cette notion renouvelle-t-elle les recherches collaboratives (pluridisciplinarité, partenariat chercheurs/non chercheurs, privé/public, etc...) ?

Loin d'être exhaustives, ces interrogations – apparues à la suite de deux programmes de recherche (CESAT<sup>1</sup> et SERVEUR<sup>2</sup>) portés par l'UMR CITERES – renvoient à la façon d'étudier les services rendus par les écosystèmes aux sociétés en contexte urbain. Elles soulignent le fait que la réflexion autour de la notion de services écosystémiques nécessite un brassage, disciplinaire, méthodologique, épistémologique, allant de l'écologie à l'anthropologie et de la recherche fondamentale à son application territoriale. Il sera au cœur de ce colloque.

L'objectif de cette rencontre est d'**interroger la notion de services écosystémiques dans les milieux urbains**, en insistant notamment sur son entrée culturelle. Pour les autres services, la réflexion s'engagera vers les apports pour l'homme, les usagers, les gestionnaires.

Trois axes thématiques sont envisagés :

- **Epistémologie** : Quels apports ? Il s'agira de réfléchir sur les services écosystémiques en ville.

- **Méthodologie** : Quelles méthodes pour étudier les services écosystémiques culturels dans les espaces verts urbains ? quels résultats ?

- **Pertinence** : Quelle opérabilité d'une telle approche ? quelle relation avec les acteurs/décideurs/praticiens ?

Les études pourront porter sur toutes les formes de nature présentes en ville (de l'urbain au périurbain) : les parcs d'agrément mais aussi les bois et espaces semi-naturels et les jardins familiaux, voire les espaces verts verticaux. Les exemples pourront être pris autant en France qu'en Europe ou dans le reste du monde.

Ce colloque s'adresse aux chercheurs de toutes les disciplines.

A l'issue de cet événement sera publié un ouvrage qui synthétisera l'ensemble des communications présentées.

---

<sup>1</sup> CESAT : Vers une gestion durable des sols-support des espaces verts : Maintien et développement des fonctions et services. Exemple de l'Agglomération Tourangelle. Programme de recherche GESSOL. Financement ADEME et Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

<sup>2</sup> SERVEUR : Services écosystémiques des espaces verts urbains. Financement région Centre. <http://serveur.mshvdl.fr/>.

## Références :

Konijnendijk, C. C., M. Annerstedt, A. B. Nielsen et S. Maruthaveeran, 2013, *Benefits of urban parks. A systematic review. A Report for IFPRA*, International Federation of Parks and Recreation Administration, Copenhagen et Alnarp.

MIT. 1970, *Report of the Study of Critical Environmental Problems SCEP: Man's Impact on the Global Environment. Assessment and Recommendations for Action.*

Millennium Ecosystem Assessment, 2005, *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Island Press, Washington DC.

## Comité scientifique :

<b>Marion Amalric</b>	Université de Tours (France)
<b>Jacques Auger</b>	Université de Tours (France)
<b>Lise Bourdeau-Lepage</b>	Université Jean Moulin- Lyon 3 (France)
<b>Didier Boutet</b>	Université de Tours (France)
<b>Claire Chenu</b>	AgroParisTech (France)
<b>Hervé Daniel</b>	Agrocampus Ouest (France)
<b>Christian Feller</b>	Institut de Recherche pour le Développement (France)
<b>Corentin Fontaine</b>	Université de Namur (Belgique)
<b>Alain Génin</b>	Université de Tours (France)
<b>Adrienne Grêt-Régamey</b>	Ecole polytechnique fédérale de Zurich (Suisse)
<b>Mikael Motelica-Heino</b>	Université d'Orléans (France)
<b>Frank Scholles</b>	Université de Hanovre (Allemagne)
<b>Jean Louis Yengué</b>	Université de Tours (France)

## Comité d'organisation :

Amélie Robert et Jean Louis Yengué

## Frais d'inscription :

(Montant provisoire, pouvant être réduit ultérieurement ; comprenant les collations et les repas de midi)

Enseignants, Chercheurs, Professionnels : 150 euros

Etudiants, Demandeurs d'emploi : 100 euros

## Calendrier et modalités de soumission :

### **Vendredi 6 novembre 2015 : date limite d'envoi des propositions**

Les propositions devront être adressées à Amélie Robert (amelie.robert@univ-tours.fr). Elles consisteront en des résumés de 3 000-4 000 caractères (espaces compris). Les auteurs devront préciser leurs nom, prénom, fonction, structure de rattachement et adresse courriel.

**Judi 7 janvier 2016** : réponse de l'évaluation des propositions de communication par le comité scientifique

**Vendredi 8 avril 2016** : date limite d'envoi des textes longs (des consignes sur leur format seront données lors la sélection des propositions)

**Mardi 23-Judi 26 mai 2016** : Déroulement du colloque